

Compte-rendu de l'exercice incendie du 20 mars 2021

Comme annoncé au CHSCT-SCR du 04 novembre 2020, afin de permettre une réponse opérationnelle la plus fluide possible en cas de sinistre, un premier exercice incendie a été organisé dans les locaux de la DGAC sur le site de Farman en partenariat avec la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) le 20 mars 2021. Dans le contexte sanitaire lié à la Covid 19 et afin de limiter au maximum les rassemblements ne permettant pas la distanciation, cet exercice a été réalisé un samedi, avec ainsi un minimum d'agents du site présents.

D'une part, cet exercice avait pour but d'initier un partenariat avec les sapeurs-pompiers de la BSPP pouvant intervenir sur le site en cas d'évènement. Les sapeurs-pompiers ont pu prendre connaissance de nos infrastructures en s'exerçant dans nos locaux (préparation en amont et exercice). La prise de connaissance des complexités architecturales du site leur permettra de se déplacer plus rapidement en cas d'intervention en situation réelle.

D'autre part cet exercice devait également nous permettre de tester notre système de sécurité incendie, de conforter l'agent de sécurité dans son rôle et d'anticiper les réponses à apporter aux questions et demandes opérationnelles des sapeurs-pompiers en vue de faciliter leur intervention.

Cet exercice a mobilisé vingt-quatre sapeurs-pompiers de la BSPP dont neuf de la caserne d'Issy-les Moulineaux, huit de la caserne de Grenelle (Paris XVIe) et cinq de la caserne de Courbevoie. Trois agents de la DGAC ont participé à cette intervention : l'adjoint au chef du bureau de la logistique, l'assistante de prévention du site de Farman ainsi que la cheffe de la division du dialogue social et de la prévention des risques professionnels. L'assistant d'exploitation du prestataire de sécurité Onet était présent afin d'observer l'intervention de l'agent de sécurité en poste. Les agents du centre de renseignement des opérations (CRO) de la Gendarmerie des transports aériens (GTA) présents sur le site n'ont pas participé à cet exercice. Ils ont été informés en amont des mesures compensatrices prises en cas de survenue d'un évènement réel non désirable pendant l'exercice. Ils ont également été prévenus de la fin de l'exercice.

Scénario de la BSPP :

Une détection incendie parvient au PCS du site au 5^e étage. Une épaisse fumée se dégage d'un bureau. L'évacuation du bâtiment est en cours. Il est impossible d'affirmer que tout le bâtiment a été évacué, notamment dans le secteur du sinistre. Une victime se trouve dans le bureau impacté. Le système de sécurité de la ventilation de désenfumage est défaillant. D'autres détections parviennent indiquant que la fumée se propage au 6^e et 7^e étage. L'origine de cette fumée n'est pas identifiée, un acte de malveillance est soupçonné. L'héliport, le tram ainsi que la circulation sur la voie publique ne sont pas impactés.

En réel :

Une machine à fumée a été utilisée par les sapeurs-pompiers dans un bureau au 5^e côté héliport (5066) déclenchant la sirène d'alarme incendie. Un sapeur-pompier jouait la victime dans le bureau enfumé.

L'exercice a débuté à 10h et s'est achevé à 11h40.

Bilan de l'exercice

Points positifs

Technique

Le système de sécurité incendie est opérationnel. Les détecteurs de fumée ont fonctionné, déclenchant l'alarme incendie et mettant le site en sécurité. Il n'y a pas eu de défaut au niveau de la baie incendie. Les reports d'alarme à l'accueil et dans le bureau des ouvriers ont bien fonctionné. Les portes coupe-feu se sont fermées, les portes sous contrôle d'accès se sont ouvertes et le système de désenfumage s'est déclenché dans la zone impactée. Les centrales d'air des bureaux enfumés se sont bien mises en sécurité. Le système a été réarmé sans difficulté à l'issue de l'exercice.

Les plans étaient disponibles à l'accueil (pour les premiers intervenants) comme au PCS (pour les seconds intervenants).

Les colonnes sèches ont été mises sous pression.

Organisationnel

Le gardien a contacté les sapeurs-pompiers (numéro communiqué par la BSPP pour l'exercice). Il a accueilli les premiers intervenants dès leur arrivée sur site.

Les deux premiers groupes de sapeurs-pompiers ont été accompagnés sur les lieux du sinistre par l'assistante de prévention et l'agent d'accueil. L'adjoint au chef du bureau de la logistique a dirigé un troisième groupe vers le PCS. Les sapeurs-pompiers se sont ensuite chargés des opérations.

L'adjoint au chef du bureau de la logistique a réarmé le système à la fin de l'exercice.

Humain

Le message d'alerte donné par le gardien était complet.

Chacun a son niveau a répondu aux interrogations des sapeurs-pompiers.

Questions des sapeurs-pompiers :

- ✓ *Est-ce que tout le monde est sorti ?*
- ✓ *Y a-t-il des blessés ?*
- ✓ *Qu'est-ce qui a pu provoquer le sinistre ?*
- ✓ *Quels sont les points à protéger en priorité ?*
- ✓ *Où se situe la GTA ?*

N.B. : Pour les sapeurs-pompiers, la GTA est un point sensible du bâtiment

- ✓ *Y a-t-il du gaz dans le bâtiment ?*

Points à améliorer

Technique

L'évacuation des fumées dans les bureaux ne s'est pas faite entièrement, laissant penser à une extraction insuffisante au niveau du bureau du secrétariat du SG.

- Vérifier que l'extraction par les grilles est suffisante au niveau de ce bureau lorsque la porte est close et changer la grille au besoin.

Les sapeurs-pompiers utilisant les plans ont indiqué que la numérotation des escaliers faciliterait leur évolution

notamment lorsqu'ils ne sont pas accompagnés.

- Mettre à jour et uniformiser l'ensemble des plans.
- Indiquer le cheminement des escaliers

L'accès au PCS est sous contrôle de badge.

- Mettre à disposition un transpondeur et un badge à l'accueil pour les sapeur-pompiers

La colonne sèche mise sous tension fuit au niveau du parking au -1

- Réparer la fuite

Les sapeur-pompiers ont été obligés de manœuvrer autour du poteau « accès pompier » sur la voie publique

- Voir la possibilité de déplacer le poteau

Organisationnel

La mise à disposition de matériel à l'accueil (plans, badge, transpondeur) nécessite la présence du gardien.

- Voir la disponibilité du gardien en fonction des heures, en semaine et le week-end pour répondre à cette demande
- Réfléchir sur une mise à disposition facilitée

Besoin d'un accompagnement au PCS : Les sapeur-pompiers ont été surpris de trouver un PCS « vide »

- Vérifier nos obligations réglementaires en matière d'ERP en temps « normal » et en cas d'utilisation de l'amphithéâtre. La présence d'un agent SSIAP permettrait de faire des rondes de sécurité (contrôle des organes de sécurité incendie portes et extincteurs), des levées de doute, contacter les pompiers, rédiger des permis feu aux entreprises extérieures venant faire des travaux, prodiguer les premiers secours en cas d'absence du service médical.

Le problème de place au niveau des points de rassemblement obligerait les agents à traverser la route en cas de sinistre réel.

- Etudier avec la GTA la possibilité de bloquer la circulation en attendant la police ou les sapeurs-pompiers en cas de sinistre. Formaliser cette procédure.

Les sapeurs-pompiers en fonction de l'ampleur de l'évènement ont besoin d'avoir un interlocuteur approprié.

- Formaliser au sein de la DGAC une procédure avec une chaîne de commandement pour indiquer « qui fait quoi ? ».

Les sapeurs-pompiers ont demandé les points du bâtiment à protéger

- Définir les points sensibles du bâtiment et le cas échéant, les formaliser

Humain

Plusieurs agents de sécurité travaillent sur le site

- S'assurer que les agents de sécurité sont à jour de leurs formations

La situation sanitaire a dégradé la réponse opérationnelle des agents de la DGAC en cas d'évacuation incendie du site.

- Reprendre dès que possible les formations des serre-files
- Réfléchir à des mesures compensatrices liées au télétravail (absence des serre-files)
- Organiser un exercice d'évacuation du site après inventaire et formation des serre-files

Pour information, la mission de sécurisation des abords d'une intervention est du ressort de la police, en lien avec les sapeurs-pompiers. L'information du « voisinage » se fera ou non en fonction de l'expansion du sinistre.